

Colette **Aymon**, son épouse;
Annick **Aymon Moser**, sa fille,
et Philippe **Moser**, son beau-fils;
Damien et Loïc, ses petits-enfants;
Les familles **Aymon, La Salla, Epiney,**
Carta, Moos, Odermatt, Torrent, frères,
sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ont le profond chagrin de faire part
du décès de

Monsieur

Joseph AYMON

leur très cher mari, père, grand-père
frère, enlevé à leur tendre affection le
25 février 2011, dans sa 71^e année.

La cérémonie aura lieu en la chapelle du
Centre funéraire de Saint-Georges, où le
défunt repose, le mercredi 2 mars, à
10 h 45.

La famille remercie très vivement la
direction et le personnel de l'Hôpital
Bellerive, pour leurs bons soins.

En lieu et place de fleurs, un don peut
être adressé en faveur de la Ligue contre
le cancer, Ccp 12-380-8.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.